



COMPTE-RENDU

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU JEUDI 13 FEVRIER 2025

PRESENTS : M CHAILLOU – Mme POULAIN – M MORIN – Mme LANG – M JOJON – Mmes GAUDIN HENAFF – SERRANO – MM METAIS – LECHAUVE – Mme LE GALLOU – MM GOURON – CHAUMONT – Mme LEMELIN – M CHEVALLIER – Mme TIBERGHIEU – M DENIS

ABSENTES EXCUSEES : Mmes CORTET Trinité a donné pouvoir à M CHAILLOU Michel – BERTRAND Laurence a donné pouvoir à Mme POULAIN Véronique

SECRETARE : Madame SERRANO Christiane

Avant d'aborder les différents points mis à l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à tous les Conseillers présents, s'il peut être exceptionnellement ajouté deux points à l'ordre du jour, à savoir :

- **Point 9** : Approbation permis de construire n° PC 045 040 24 B0007 pour implantation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance installée : 2571.75 KWc et comprenant 1 poste mixte, 1 local de stockage, 1 citerne incendie souple de 60 m³, 1 clôture avec 1 portail sise 9 Route d'Auxerre à Bonny-sur-Loire
- **Point 10** : Demande de subvention pour les travaux d'éclairage au stade municipal de Bonny-sur-Loire

En effet, il précise que ces points supplémentaires font suite à des courriers reçus dernièrement.

L'assemblée donne son accord.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2024

Le compte-rendu de la séance du 12 décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

2025_D001 APPROBATION ATTRIBUTION FONDS DE CONCOURS DANS LE CADRE DE LA « POLITIQUE DES CŒURS DE VILLAGE » DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT RUE DU PORC ET RUE DU 4 SEPTEMBRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-ACCEPTE le Fonds de Concours « Cœurs de Village » attribué par la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye d'un montant de 10 312.33 € pour les travaux d'aménagement rue du Porc et rue du 4 Septembre.

2025_D002 RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) DE BONNY-SUR-LOIRE DRESSE PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BERRY LOIRE PUISAYE – EXERCICE 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-PREND ACTE Et N'EMET PAS D'OBJECTION sur le rapport annuel présenté.

2025_D003 MODIFICATION MAPA TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE DES PETITS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ABROGE la délibération n° 2024_D066 du 12 décembre 2024,
- DONNE son accord au choix de la Commission MAPA, réunie le 22 novembre 2024,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces afférentes au dossier,
- INFORME que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif de la Commune de Bonny-sur-Loire 2025, section investissement, article 231, comptabilité M57.

2025_D004 MISSION RETRAITE AUPRES DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU LOIRET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE de renouveler l'adhésion au service payant à compter du 1^{er} janvier 2025, selon tarif fixé par délibération du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret, de la prestation retraite du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret pour la constitution des dossiers de retraite et l'accueil des agents,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention et tous les actes ou avenants à intervenir dans le cadre de l'une de ces procédures.

2025_D005 ACQUISITION PARCELLES E 892, E 893 & E 894 ROUTE DU PRESSEUR (ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION N° 2023_D041 DU 15 JUIN 2023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'acquérir les parcelles cadastrées E 892, E 893 & E 894 sises à Route du Presseur moyennant un prix de 150 € (CENT-CINQUANTE EUROS),
- AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints délégués à signer l'acte à intervenir, qui sera passé en la forme authentique aux frais de la Commune de Bonny-sur-Loire en l'étude de Maître DESAUTEL Alexandre, notaire à AUBETERRE-SUR-DRONNE (16390), 4 Place du Champ de Foire. L'ensemble des droits, frais et taxes sont à la charge exclusive de la Commune de Bonny-sur-Loire, qui s'y engage expressément.
- INDIQUE que le règlement des dépenses sera imputé sur le compte budgétaire 2111, comptabilité M57,
- INDIQUE que les crédits budgétaires seront prévus dans le budget principal 2025 de la Commune.

2025_D006 CLASSES DE DECOUVERTE – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- FIXE la participation des familles, par tranche de quotient familial,
- ACCEPTE la participation aux enseignantes.

2025_D007 SOLIDARITE AVEC LA POPULATION DE MAYOTTE – DON FINANCIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 15 (QUINZE) voix POUR, 2 (DEUX) voix CONTRE, 1 (UNE) ABSTENTION,

- APPROUVE ce soutien à la population de Mayotte pour un montant de 500 € à verser à la Croix Rouge Française,
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

2025_D008 APPROBATION PERMIS DE CONSTRUIRE N° PC 045 040 24 B0007 POUR IMPLANTATION D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE D'UNE PUISSANCE INSTALLEE : 2571.75 KWc ET COMPRENANT 1 POSTE MIXTE, 1 LOCAL DE STOCKAGE, 1 CITERNE INCENDIE SOUPLE DE 60 m3, 1 CLOTURE AVEC 1 PORTAIL SUR LE TERRAIN SISE 9 ROUTE D'AUXERRE A BONNY-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- EMET un avis favorable au permis de construire n° PC 045 040 24 B0007 relatif à l'implantation d'une centrale photovoltaïque d'une puissance installée : 2571.75 KWc et comprenant 1 poste mixte, 1 local de stockage, 1 citerne incendie souple de 60 m3, 1 clôture avec 1 portail sise 9 Route d'Auxerre à Bonny-sur-Loire, sous réserve qu'il y ait vraiment un projet agrivoltaïque,
- AUTORISE le Maire ou l'un de ses adjoints à signer tous documents relatifs à la présente délibération.

2025_D009 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE AU STADE MUNICIPAL DE BONNY-SUR-LOIRE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- PREND acte du projet de remplacement de l'éclairage actuel sur la base du devis communiqué par l'entreprise SOMELEC d'un montant de 30 760.00 € HT,
- PREND acte de la demande de subvention déposée auprès du FAFA pour un montant de 24 608 € HT,
- S'ENGAGE à finaliser le projet et à ASSURER l'autofinancement correspondant au reste à charge après attribution du FAFA.

QUESTIONS DES CONSEILLERS

- ⇒ **Monsieur CHAILLOU Michel** ▶ informe les élus que les travaux de la bibliothèque sont terminés. Celle-ci rouvre après les vacances de février 2025. Tout le monde est satisfait des travaux.
- ▶ informe les élus que les travaux de d'isolation de l'école des Petits ont commencé avec un plan de financement et reste à charge à la commune pour environ 60 000 €.
- ▶ informe les élus que pour les travaux Rue du 4 Septembre/Rue du Porc, il reste juste les enrobés de la rue Meslée à réaliser.
- ▶ informe les élus que la nouvelle dentiste viendrait à la Maison de Santé Pluridisciplinaire à compter du 17 février 2025 les lundis, mardis et mercredis pour un essai de 3 mois. L'ancienne secrétaire reviendrait.
- ▶ informe les élus que les travaux de démolition (partie incendiée) de la poterie sera terminée ce vendredi 14 février 2025. L'entreprise BRUNI a bien travaillé.
- ▶ informe les élus que les travaux au Square Legendre devraient commencé la semaine prochaine.
- ▶ évoque son rendez-vous pour les travaux de dissimulation rue du 4 Septembre (entre rues de Thou et Puits Veneau) en présence de l'ABF. Celle-ci souhaite la pose de porte en bois sur les coffrets. Il en est hors de question.
- ▶ informe les élus que les portiques au pont Bonny-Beaulieu seront prochainement remis et descendus à 3 m 60 avec des IPN.
- ⇒ **Madame POULAIN Véronique** ▶ informe les élus que le recensement de la population se finit le 15 février 2025 à minuit. 1579 habitants sont recensés à ce jour.
- ⇒ **Monsieur METAIS Jean-Michel** ▶ remercie Michel LECHAUVE, Président de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye, pour l'autorisation de travaux du déversoir en cas d'orage.

⇒ **Madame LEMELIN Arlette** ▶ rappelle les trous à boucher au Buisson et dans Bonny. Monsieur MORIN Jean-Michel précise avoir communiqué tous les travaux du ressort de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye au Technicien communautaire la semaine dernière.

⇒ **Monsieur DENIS Alain** ▶ évoque le problème des containers. L'entreprise aurait distribué ses containers au voisin. Monsieur le Maire convient que la distribution n'a été ni faite, ni à faire. Le SMICTOM est prévenu et va redonner des containers jusqu'au mois de juin 2025.

▶ évoque le bas-côté devant chez une riveraine au Buisson complètement défoncé suite à des travaux entrepris par le voisin. A voir quand les conditions météorologiques permettront de réparer (Services Techniques).

⇒ **Madame LANG Valérie** ▶ informe les élus que le théâtre commence ce week-end (15 et 16 février 2025) et le week-end prochain (22 et 23 février 2025).

⇒ **Monsieur MORIN Jean-Michel** ▶ informe avoir assisté à une visioconférence avec la gendarmerie sur les dépôts sauvages. Il y aurait un gendarme référent dans chaque gendarmerie. Il faut prendre un arrêté et prévoir le montant de l'amende (Police Municipale). A voir pour fermer le chemin qui mène à l'autoroute suite aux dépôts récents (Services Techniques).

La séance est levée à 20 h 20.

Le Maire,
Michel CHAILLOU

Le Secrétaire de séance,
Christiane SERRANO



A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christiane Serrano', written in a cursive style.